

COMITE DE LUTTE DE  
L'HÔTEL DIEU ET DU  
SIÈGE DE L'APHP



# Bulletin du comité de lutte

## De l'Hôtel Dieu et du siège de l'APHP

NUMÉRO 11

MARS 2013

### L'édito

Un hôpital au cœur de la capitale : c'est vital !

La Direction Générale de l'AP-HP, a décidé de passer à la vitesse supérieure, la parution du projet Fagon et sa diffusion, laisse entendre que tout est bouclé et que la fermeture de l'hôpital est actée.

C'est faux !!!!

Cet établissement situé au cœur de Paris, est un symbole, pas uniquement parce que c'est le plus ancien hôpital de la capitale, mais aussi de par sa position géographique situé sur l'île de la Cité, il est au centre du lieu le plus visité de France, il est aussi proche des universités et du Chatelet où chaque jour des dizaines de milliers de personnes transitent.

Cet hôpital est aussi le lieu d'accueil des Urgences Médico Judiciaire, service spécialisé dans la médecine légale en lien direct avec les services de police et de justice de la capitale. Cette unité accueille plus de 40 000 patients par an et son utilité n'est plus à prouver.

#### Contacts:

**Cgt Hôtel Dieu**

**1 place du par-  
vis Notre Dame**

**75004 Paris**

**01 42 34 81 82**

**@: [davidf88@hotmail.com](mailto:davidf88@hotmail.com)**

La fermeture de l'hôpital va donc priver les parisiens d'un service public accessible à tous, de jour comme de nuit.

La fermeture des Urgences va entrainer de fait un afflux supplémentaire de patients vers les autres services de la capitale, et comme ceci sont déjà surchargés le temps d'attente sera encore rallongé et entrainera de graves problèmes dans la prise en charge des patients.

On nous répond que ce projet est novateur et créera l'hôpital du 21<sup>ème</sup> siècle, un hôpital sans lits, un hôpital sans service d'urgence, un hôpital qui n'en est pas un et enfin selon Mr Le Guen « un hôpital debout » !

On nous répond que l'Hôtel Dieu est vétuste et que pour le rénover l'investissement est trop lourd : c'est faux !

Les services tels que les urgences ont été rénové il y à 4 ans.

Par contre, quels moyens seront mis en œuvre pour réaménager cet hôpital en bureau ou en salle de cours, ça on ne le sait pas....

Bref, on n'a pas de moyen pour maintenir l'activité d'aujourd'hui mais par contre pour le transfert du siège de l'AP-HP on en trouve !

Il est donc temps de se mobiliser et de faire reculer la Directrice Générale pour que les parisiens gardent une offre de soins à la hauteur de leurs besoins.

## Fermer l'Hôtel Dieu : ATTENTION DANGER !!!!

La fermeture des urgences de l'Hôtel Dieu est l'objectif de la Directrice Générale de l'AP-HP, cette décision aura pourtant de lourdes conséquences sur la prise en charge des patients dans la capitale.

En effet, alors que partout les services des urgences sont saturés, que les médecins urgentistes tirent la sonnette d'alarme, la Direction Générale de l'Assistance-publique et l'ARS ont pour projet de fermer le service d'urgence de l'Hôtel Dieu.

Cette décision entrainera, de fait, un report des patients vers les autres établissements de la capitale, et engorgera encore plus les services et les hôpitaux tels que Lariboisière, Saint-Antoine ou Cochin. La situation qui en résultera sera catastrophique et le temps d'attente sera encore rallongé de plusieurs heures.

Il est impossible de croire que les quelques 300 patients par jour qui viennent consulter à l'Hôtel Dieu seront accueillis dans de bonnes conditions ailleurs !

Il est impossible de croire que le problème sera résolu par une maison médicale de garde ouverte 24h/24h !

Il est impossible de croire que « l'hôpital debout » de Mr Le Guen sera la solution aux problèmes de saturation des urgences !

Non ! Il ne faut pas fermer les urgences de l'Hôtel Dieu, ou alors c'est prendre le risque de se diriger vers une catastrophe qui finirait par un nouveau drame comme celui de Port-Royal, en réduisant une fois de plus l'offre de soins publique dans la capitale c'est la santé des parisiens que l'on précarise et leurs vies que l'on met en danger.

Fermer un hôpital est un recul et non un progrès social, ne laissons pas Mme Faugère et Mr Le Guen faire de l'Hôtel Dieu un bien immobilier à haute valeur financière, mais au contraire imposons leur un retour à la table des discussions avec les professionnels, et les usagers afin qu'ensemble nous faisons comprendre à tous la nécessité du maintien d'une structure hospitalière offrant une prise de qualité et en toute sécurité des salariés, étudiants et habitants qui tout les jours vivent et travaillent dans le cœur de Paris.



## Compte rendu d'audience chez Monsieur le Préfet de Police Bernard BOUCAULT

Étaient présents à cette audience : Anthony Caillé, Secrétaire Général du Syndicat de Paris et Yann Flecher membre du bureau de l'USAP-CGT

Le jeudi 7 mars 2013 à 17h00, une délégation du syndicat CGT-Police du SGAP de Paris et de l'USAP CGT, conduite par Anthony CAILLE et Yann Flecher, a rencontré le Préfet de police qui était assisté de M. Eric MORVANT, Préfet SGA et de M. Nicolas LERNER Préfet, directeur adjoint de cabinet.

Le Préfet de Police informe la délégation sans ambages, qu'il a reçu Madame Faugère directrice de l'APHP, ainsi que Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Madame Faugère aurait présenté oralement le projet de restructuration de l'Hôtel-Dieu, et mettait en avant le projet d'une maison médicalisée, avec un SMUR H24 ; elle assurait au Préfet de Police que les UMJ restaient sur place.

Le Préfet de Police nous assurait de sa volonté à maintenir les UMJ sur le site de l'Hôtel-Dieu, et nous rappelait l'efficacité de service qui avait fait toutes ses preuves. La délégation se félicitait de savoir que l'outil UMJ était maintenu sur place, toutefois Anthony Caillé mettait en exergue chiffres à l'appui les difficultés qu'allaient rencontrer les UMJ privées des urgences et du plateau technique ; Pour caractériser nos dires, nous mettions en avant les exemples concrets professionnels de santé, notamment ceux évoqués par le docteur Gérald Kerziek urgentiste Hôtel-Dieu et le docteur Caroline Rey-Salmon responsable des UMJ, ainsi que des camarades urgentistes CGT.

A ces propos, le Préfet de police, sur un ton somme toute agacé, fait observer que les urgentistes CGT peuvent avoir leurs points de vu, mais que le projet présenté par madame Faugère paraissait tout a fait viable et qu'il n'avait pas de raison de douter de la faisabilité de ce « beau projet » !

Nous avons rappelé au Préfet de police que ni le docteur Rey-Salmon, ni le docteur Kerziek n'étaient à la CGT ; sa réponse s'est portée sur le fait que dans ces conditions, il faudrait peut être envisager des changements de personnels, ou bien alors que ces médecins fassent preuve de bonne volonté.

Yann Flecher intervient immédiatement, expliquant au Préfet de police et à ses collaborateurs ce qu'est un SMUR, et qu'il ne pourra jamais palier un service d'urgences, que celui-ci sera constamment en déplacement sur des interventions de « bobologies », prenant exemple une simple fracture ouverte de la cheville qui mobilisera le SMUR plusieurs heures, et d'ajouter le coût financier d'un SMUR...

Le Préfet de police, surpris des éléments apportés par Yann Flecher, interroge le sousdirecteur de cabinet sur le projet qui lui a été présenté, ou, le SMUR devait être présent H24 dans les locaux. Le sous-directeur confirme ; Le Préfet de police semble soucieux de cette situation, cependant c'est à l'APHP que revient le problème.

Pour conclure, Anthony Caillé interpelle le Préfet de police sur la proposition d'un voeu du parti socialiste en conseil de Paris en séance des 11 et 12 février 2013, sur la migration de l'Institut Médico-Légal dans l'Hôtel-Dieu.

Le Préfet de police est très surpris ; personne à la mairie de Paris ne s'est entretenu avec lui sur ce sujet, il est à ce jour hors de question de déménager l'IML qui vient de connaître des travaux importants.

Le Préfet de police concluait sur sa satisfaction devoir les UMJ maintenus sur place.

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Madame la Ministre, il faut dire non à la fermeture de l'Hôtel Dieu !**

Au lendemain de la remise de rapport Couty, une délégation composée de l'intersyndicale FO-USAP CGT, de médecins urgentistes et de personnels non médicaux de l'Assistance Publique (AP-HP), mais aussi d'un représentant CGT de la Police Nationale (en raison des enjeux sur les urgences médico-judiciaires Parisiennes) a été reçue ce jour au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

La délégation a rappelé les nombreuses alertes adressées depuis des mois aux responsables administratifs et politiques (Direction Générale de l'AP-HP, ARS, Ministère, Mairie de Paris, ect...) sur les conséquences dramatiques qu'auraient pour la population et les patients la fermeture des services de l'Hôtel Dieu à Paris et notamment son service d'urgences. Cette fermeture aura inmanquablement un impact désastreux par l'engorgement des sites d'accueil d'urgences et d'hospitalisation alentours, aujourd'hui dans l'incapacité de répondre au flux de patients qui ne pourront plus être pris en charge à l'Hôtel Dieu.

L'absence totale de données chiffrées sur l'impact de ces restructurations, et sur leur coût réel, prouve que ce projet n'est en aucun cas un projet médical !!!

Aux questions posées par les urgentistes sur le devenir des 45000 patients pris en charge annuellement aux urgences médicaux-chirurgicales, le Ministère et l'ARS répondent qu'il n'y a pas de visibilité sur l'AP-HP et qu'il convient de discuter de la faisabilité du projet... Or, l'Hôtel Dieu est, dès à présent, en train d'être démantelé services après services sans attendre la moindre évaluation !!!!

**La représentante du Ministère a fait part de la conscience qu'avait la Ministre du déficit de dialogue social : certes !! Alors pour renouer le dialogue social, c'est maintenant, tout de suite, que Madame la Ministre doit stopper le démantèlement en cours à l'Hôtel Dieu !!!**

L'ensemble de la délégation souligne les nombreuses zones d'ombres et d'inexactitudes sur le projet, la responsabilité du ministère et de la Direction générale de l'APHP, dans la perte de chance prévisible pour la population, le degré de souffrance et de dégradation des conditions de travail atteint pour le personnel, l'absence totale d'écoute et de prise en compte de leurs demandes. Dans ce cadre, la délégation a réclamé un Moratoire immédiat sur le démantèlement de l'hôpital hôtel Dieu et de ses urgences et une rencontre avec Mme la Ministre de la Santé et de la solidarité, Marisol TOURAINE.

A cette demande la représentante du Ministère a promis à la délégation une réponse de Madame Touraine sous 4 à 5 jours.

Paris le 7 mars 2013

## **Bulletin d'adhésion au comité de lutte de l'Hotel Dieu et du Siège de l'APHP**

**Nom:** ..... **Prénom:** .....

**Adresse :**.....

.....

**@ :**.....

**☎ :**.....